

PROJET DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DE MUTATIONS C AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2011

En 2011, ce sont plus de 2.700 emplois qui ont été supprimés à la DGFiP venant s'ajouter aux 2.565 postes supprimés en 2010. C'est dans ce contexte difficile que paraît le projet de mouvement général de mutations C au 01/09/2011.

Ces suppressions d'emplois sont totalement inacceptables parce qu'elles détériorent les conditions de travail, remettent en cause l'exercice de l'ensemble des missions dans les services et l'accès pour tous à un service public de qualité. Concernant ce mouvement, la direction générale indique un taux de satisfaction de 33,5 %.

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet est mauvais et qu'il rend encore plus difficile la situation de nombreux collègues en attente de mutation.

Les caractéristiques du mouvement :

- ✓ 88 directions sur 144 sont déficitaires,
- ✓ 49 directions fermées à toute mutation (dont 3 DIRCOFI et 9 CSI),
- ✓ 15 directions avec une seule arrivée de l'extérieur,
- ✓ 17 directions avec seulement deux ou trois arrivées de l'extérieur,
- ✓ 131 départs d'Ile de France vers la province,
- ✓ 233 mutations de province à province,
- ✓ 340 mutations internes en Ile de France,
- ✓ 276 rapprochements externes en attente (dont 37 sur le département du Nord, 29 sur la Somme, 36 sur le Pas de Calais, 14 sur le Puy de Dôme, 10 sur l'Aube, 7 sur la Loire, 15 sur la Seine Maritime, 19 sur les DOM),
- ✓ seulement 44 rapprochements externes satisfaits au titre de la priorité et 38 en liste normale,

- ✓ seulement 11 agents rejoignent les DOM (4 en Guadeloupe, 3 en Guyane et 4 sur la Réunion),
- ✓ au final, seulement 845 mutations effectuées sur 2521 demandes.

Cette année encore, l'administration persiste à ne pas pourvoir les postes implantés (438 postes vacants dont 79,3 en province et 358,7 en Ile-de-France).

L'appel des 320 lauréats du concours C 2011 et le recrutement de 59 contractuels handicapés ne viendront pas combler le déficit d'emploi de la catégorie C.

Cette situation va encore s'aggraver car l'administration n'a pas connaissance de tous les départs en retraite d'ici la fin de l'année.

D'ores et déjà, la CGT Finances Publiques exige l'appel et l'installation des lauréats de la liste complémentaire dans les plus brefs délais.

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

Exemple criant : le département du Nord. L'administration affiche un solde positif de 12,6 agents.

La réalité est tout autre : en 2010 le nombre de postes implantés sur ce département était de 625 ; en 2011, il n'est plus que de 560. En un an, l'administration a supprimé 65 postes de catégorie C ! Il est fermé à toute arrivée de l'extérieur y compris aux 37 demandes de rapprochement formulées.

Les conséquences pour les agents en attente de mutation sur ce département sont dramatiques.

Dans ce contexte particulièrement difficile, les représentants des personnels de la CGT interviendront durant la CAP, comme ils le font chaque année, pour tous les agents qui leur ont confié leur demande, non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème. Nous exigerons de l'administration l'ouverture d'un maximum de directions afin de donner satisfaction au plus grand nombre possible d'agents.

Montreuil, le 6 avril 2011